

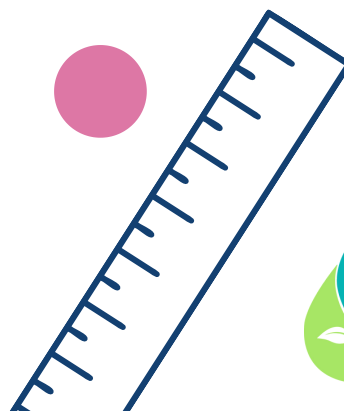
Mon accès à l'eau

Durée :
plus de 2h

Public cible :
13 ans et plus

Découvrez les accès à l'eau

Faites de la recherche d'information sur
un accès public à l'eau de la région et
partagez vos découvertes.



Abrinord
OBV de la rivière du Nord



Objectifs

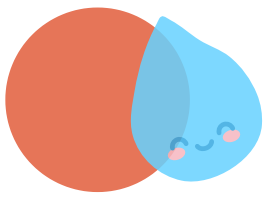
Découvrir les accès publics à l'eau de la région et les activités permises.

- *Développer un sentiment d'appartenance aux lacs et rivières de la région.*
- *Comprendre l'enjeu de l'accès à l'eau.*

Matériel requis :

- *Ordinateur et connexion internet pour la recherche*
- *Matériel pour la confection d'un support visuel au choix*
- *Fiches d'acteurs*



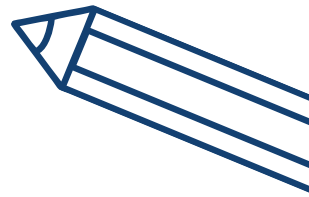


Déroulement de l'activité

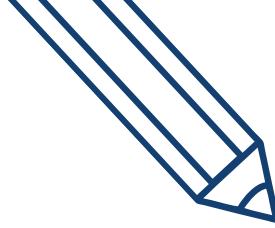
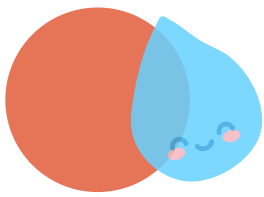
Mise en situation (5 min)

L'accessibilité aux plans d'eau est l'un des six enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), une approche tenant compte de l'ensemble des usagers et des différentes considérations sociales, économiques et environnementales.

Abrinord, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord, est conscient qu'il s'agit d'un enjeu important sur son territoire de gestion. Il désire donc informer les citoyens et usagers de l'eau sur les divers accès publics à l'eau de son territoire. Afin d'y parvenir, Abrinord demande votre aide pour présenter toutes les informations pertinentes de ces accès.



- 1.
- 2.
- 3.



Déroulement de l'activité

Travail de recherche

En équipe de trois, les élèves devront choisir un accès à l'eau qu'ils aiment ou qu'ils aimeraient visiter dans le bassin versant de la rivière du Nord. Une fois leur choix fait, ils devront récolter les informations ci-dessous et les présenter, selon le choix de l'enseignant, sous forme de présentation orale (10-15 min) ou de texte descriptif.

- Information générale : noms de l'accès et du lac ou cours d'eau, noms de la municipalité dans laquelle se situe l'accès et du propriétaire de l'accès, présence d'une association de lac.
- Caractéristiques de l'accès (ex. quai, plage, descente d'embarcation, observation seulement).
Comment y accède-t-on?
- Le plan d'eau est-il habité?
- Quels sont les attraits particuliers de cet endroit? (ex. espèces à statut, activités récréatives, écosystèmes particuliers, paysages exceptionnels, parc, plage)
- Réglementation : quelles activités sont autorisées (bateau avec ou sans moteur, pêche, animaux domestiques, baignade)? Quel est le coût d'accès (résidents, non-résidents)? Y a-t-il une obligation de nettoyage des embarcations? L'accès est-il surveillé?
- Qualité de l'eau (si disponible) : Quelle est la qualité de l'eau? Quel est le niveau d'eutrophisation du plan d'eau? Y a-t-il présence d'espèces exotiques envahissantes? Si oui, des démarches de contrôle ou de suivi sont-elles entamées?
- Autres faits intéressants (ex : historique, actualités, etc.)

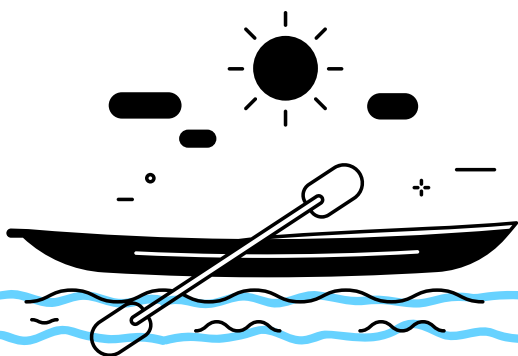


Réflexion

Poussez les réflexions plus loin (45 min)

1. Divisez la classe en quatre groupes. Chaque groupe représente des acteurs de l'eau dont les intérêts sont différents. Les groupes sont les suivants : les pêcheurs, les résidents du lac pour les bateaux à moteur, les résidents du lacs contre les bateaux à moteur et les touristes ou villégiateurs.
2. Distribuez les Fiches d'acteur à chaque groupe. Les élèves devront se mettre dans la peau d'une personne de leur groupe.
3. Guidez une discussion constructive avec les questions suivantes :
 - Quel est votre avis sur le paiement pour un accès à un plan d'eau? Justifiez.
 - Devrait-on faire payer les usagers pour accéder au lac et pour un accès à la descente de bateau, selon qu'ils soient résidents ou non? Par exemple, la Municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson exige une passe saisonnière pour les résidents qui varie de 200\$ à 230\$, tandis que pour les non-résidents, le tarif journalier pour une embarcation motorisée est de 460\$.
 - Êtes-vous en accord avec les interdictions de bateaux à moteur sur certains lacs? Justifiez.
 - Est-il possible de faire un compromis entre toutes les parties prenantes? Si oui, de quelle façon vous y prendriez-vous?
 - Comment faire pour augmenter le nombre d'accès publics?

*N'hésitez pas à nous faire parvenir un résumé des conclusions de vos élèves à jboisse@abrinord.ca. Cela pourra nous aider à documenter la problématique des accès à l'eau et des conflits d'usage.





Fiches d'acteurs

Pêcheurs



- Ils veulent pouvoir mettre leurs embarcations de pêches à l'eau.
- Ils ne veulent pas payer une fortune pour y avoir accès.
- Ils souhaitent conserver un habitat de qualité pour les poissons.
- Ils ne veulent pas nécessairement de bateaux allant à grande vitesse sur le lac, puisque cela nuit à la pêche.

Touristes / villégiateurs

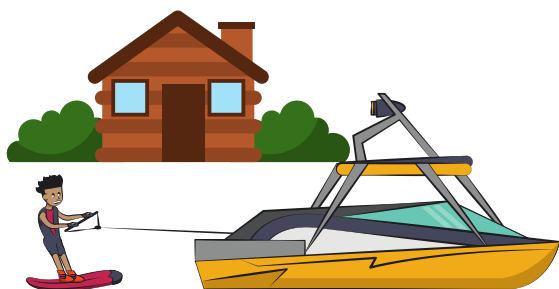


- Ils veulent pouvoir accéder au lac pour la baignade et les autres activités récréatives.
- Ils désirent des zones de plage pour la baignade.
- Ils veulent pouvoir mettre à l'eau leurs embarcations avec ou sans moteur (canot, planche à pagaie, kayak, bateau à moteur, motomarine).
- Ils veulent un plan d'eau sécuritaire pour y pratiquer leurs activités.



Fiches d'acteurs

Résidents du lac pour l'utilisation de bateaux à moteur :



- Ils veulent pouvoir mettre leurs embarcations à moteur à l'eau.
- Ils aiment la vitesse en bateau.
- Ils veulent conserver une priorité d'accès au lac.
- Ils souhaitent une eau de qualité pour la baignade et les activités récréatives.

Résidents du lac contre l'utilisation de bateaux à moteur :



- Ils désirent un milieu de vie sans nuisance sonore causée par les moteurs.
- Ils veulent conserver une priorité d'accès au lac.
- Ils souhaitent une eau de qualité pour la baignade et les activités récréatives.
- Ils craignent l'impact des vagues de bateaux sur l'érosion des rives (batillage).